SE-UNSA REIMS
Maison des syndicats
15 bd de la paix BP149
51055 REIMS
03 26 88 25 53 ac-reims@se-unsa.org
http://sections.se-unsa.org/reims/

Les Enseignants de l'UNSa

Les mesures de carte scolaire ne touchent pas que les enseignants… !

Les mesures de carte scolaire ne touchent pas que les enseignants… Les personnels administratifs dans les inspections académiques, au rectorat, ou encore dans les établissements scolaires, paient également un lourd tribu à la « restructuration » de la fonction publique.

Dans notre académie, 27 postes vont être repris à la rentrée prochaine dans les inspections académiques (15 suppressions sèches et 12 postes transférés au rectorat) et 23 postes dans les établissements
Et alors ? me direz-vous… En quoi suis-je concerné ?

Si nous ne réagissons pas rapidement, on peut craindre à terme la disparition des inspections de circonscription et même des inspections académiques. On imagine alors aisément vers quelle gestion des ressources humaines on s'orienterait.

Souhaitez-vous vraiment que nous soyons gérés au niveau académique comme cela est le cas dans le second degré ?

L'éloignement entre les services administratifs et les personnels enseignants ne serait pas de nature à faciliter la prise en compte des situations particulières que nous sommes tous amenés à connaître un jour ou l'autre.

Le SE-UNSA, ainsi que les syndicats UNSA concernés, au sein de notre fédération UNSA-Education, a participé à une manifestation de soutien aux personnels administratifs de l'Education nationale, le mardi 18 mars devant le rectorat.

L'UNSA-Education a également fait une déclaration au Comité Technique Paritaire Académique, et le SE-UNSA fera de même en instance départementale.

Pour toutes ces raisons il est important de se mobiliser, de signer et de faire signer la pétition jointe.

Jean-Michel ALAVOINE
Secrétaire Académique du SE-UNSA

SE-UNSA REIMS
Maison des syndicats
15 bd de la paix BP149
51055 REIMS
03 26 88 25 53 ac-reims@se-unsa.org
http://sections.se-unsa.org/reims/

Monsieur le Recteur,

Les directives du ministère vous imposent de mettre en place une restructuration des services administratifs en fonction d'impératifs budgétaires.

Les suppressions de postes pratiquées, mettent à mal le service public que nos concitoyens sont en droit d'attendre d'une administration telle que la nôtre.

Que ce soit dans les services des inspections académiques, au rectorat ou dans les établissements scolaires, la situation est telle qu'il sera impossible de faire face aux exigences d'un bon fonctionnement des services. Ce sont les élèves, leurs parents, les enseignants, les partenaires économiques, mais aussi nos autorités de tutelle qui vont souffrir de cette situation que vous êtes en train de mettre en place.

Avec les personnels administratifs, nous ne comprenons pas cet acharnement à déstabiliser le service public à grande vitesse sans réfléchir aux conséquences désastreuses qui ne manqueront pas d'apparaître au grand jour dans peu de temps. Tout comme les enseignants, les personnels administratifs ne peuvent se gérer uniquement à partir de données budgétaires.

Par solidarité avec les personnels administratifs, nous vous demandons d'intervenir afin que cesse cette politique de démantèlement avant que les dégâts causés ne soient irrémédiables.

Nous vous demandons aussi d'intervenir afin qu'une réelle politique de gestion des ressources humaines soit menée dans notre académie.

Nous vous assurons, Monsieur le Recteur, de notre entier attachement à un service public d'éducation performant et efficace qui permette, in fine, la réussite scolaire de chaque élève.

Nom et prénom	Etablissement	Signature